



#104

# Dialogue

Le journal d'information du village de Revel

Avril 2019



Dossier : Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Revel

Le mot  
du maire 2

Le dossier 3

Informations  
mairie 5

Enfance  
Jeunesse 17

Les Assoc' 20

Culture & Vie  
Révéloise 25

Agenda  
Infos utiles 32

## Mot du maire

Le dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes afin d'élire nos représentants au Parlement Européen. Ces élections se déroulent à la proportionnelle et sur un seul tour. C'est un mode de scrutin auquel nous ne sommes pas habitués en France et qui génère un fort taux d'abstention.

Je me permets d'attirer votre attention car ces élections ont une place capitale : l'Europe a permis d'installer un climat de paix depuis plus de 70 ans entre nos pays; l'Europe est notre seul levier si l'on veut pouvoir agir au niveau mondial en remettant du politique face aux intérêts privés des grandes sociétés internationales, qui sont de plus en plus puissantes et agissent souvent aux dépens de l'intérêt général ; l'Europe est une échelle incontournable pour réussir la transition écologique qui ne peut passer que par une régulation au niveau mondial.

Les enjeux auxquels nous avons à faire face aujourd'hui dépassent l'échelon national. Dans un monde globalisé, il est illusoire de croire que chaque pays pourra de sa place influencer sur l'avenir et assurer le bien-être de chacune et chacun d'entre nous.



**Mobilisons-nous fortement par les urnes le 26 mai : allons voter !**

**Bernard Michon**, maire de Revel



Date limite de dépôt pour les  
Brèves de juin 2019  
dimanche 5 mai 2019

### Revel Dialogue N°104

Responsable de la Rédaction : **Céline Bernigaud**

Comité de rédaction : **Jean-Marc Belleville, Céline Bernigaud, Coralie Bourdelain, Sandrine Gayet, Stéphane Mastropietro, Martine Ritter**

Relecture et mise en page : **Mireille Berthuin, Luc Descotils**

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution et de nous transmettre le tout par e-mail à :

[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

## Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Revel

Nous sommes actuellement dans la phase finale de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Revel. Le PLU est un document fixant les règles de planification de l'urbanisme pour une commune. Il succède au plan d'occupation des sols (POS), dans l'objectif de définir plus simplement la destination générale des sols. Elaboré par la commune et approuvé par les différents services de l'Etat, il est généralement établi pour une durée de 12 ans et peut éventuellement être révisé ou modifié.

A partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le PLU définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution d'une commune.



 Le PLU doit obligatoirement être compatible avec les documents et lois cadres définis au niveau national (loi Montagne et loi ALUR) et régional (SCOT), tout en prenant en compte les enjeux locaux.

### Historique du document d'urbanisme de Revel

- **1989** - Approbation du Plan d'Occupation des Sols (POS) de Revel.
- **1993** - 1ère révision du POS.
- **2000** - Loi Solidarité et Renouvellement Urbain.  
Création des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) pour remplacer les POS : passage d'une démarche de gestion foncière à une démarche de projet.
- **2012** - Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Région Urbaine Grenobloise : obligation de mise en compatibilité du POS avec le SCOT.
- **2013** - Modification d'adaptation du POS de Revel.
- **2014** - Loi d'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR) : renforcement de la légitimité de l'échelle intercommunale pour les documents d'urbanisme. Disparition imposée des POS à l'horizon 2017.
- **17 mars 2015** : le Conseil Municipal de Revel lance l'élaboration de son PLU.
- **25 juin 2015** : 1ère réunion publique de concertation sur l'élaboration du PLU.
- **16 juin 2016** : 2ème réunion publique de concertation : présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- **30 juin 2016** : Débat du PADD en Conseil Municipal.
- **mars 2017** : passage de POS en Règlement National d'Urbanisme (RNU)
- **6 nov. 2018** : 3ème réunion publique de concertation : état d'avancement et présentation de la traduction réglementaire du PADD.

## Les grandes orientations prises à Revel

### Sur le plan du développement de l'urbanisation

Le SCOT définit au niveau de la région urbaine les grandes projections en terme d'évolution de la population. Il identifie la commune de Revel comme « Pôle local » dans la hiérarchie territoriale, et fixe ainsi un objectif de rythme de constructions moyen plafonné à 6 logements/an/1000 habitants, soit un maximum de 148 logements neufs attendus d'ici 12 ans et un potentiel constructible à définir en conséquence d'environ 10 Ha.

#### Potentiel de développement en logements, habitants et foncier inscrits dans le PLU :

	Logements	Habitants	Foncier (Ha)
<b>Potentiel en construction neuve sur des parcelles non bâties (compatibilité SCOT, dont 70% sur le Bourg et la Bourgeat) :</b>			
Potentiel en densification du tissu bâti existant	28	73	3,31
Potentiel en réinvestissement du bâti existant	12	31	0
<b>Total potentiel à 12 ans</b>	<b>148</b>	<b>385</b>	<b>10,59</b>

Taille moyenne des ménages à Revel en 2015 : 2,6

Les documents de cadrage (loi ALUR, loi Montagne, SCOT) amènent les communes à réduire l'étalement urbain afin de préserver les espaces naturels et agricoles, et limiter les déplacements. L'équipe municipale partage cette orientation, cela se traduit à Revel par un objectif positionnant 70% des nouvelles constructions sur le Bourg et la Bourgeat, défini comme "Espace Préférentiel de Développement".

### L'élaboration du PLU, un processus en concertation avec les habitants

- Un questionnaire transmis aux habitants durant l'été 2015 a permis d'enrichir les réflexions menées avec les élus et les partenaires de l'aménagement pour l'élaboration du PADD.
- 3 réunions publiques (juin 2015, juin 2016 et nov. 2018) pour présenter la démarche d'élaboration du PLU, le projet communal (PADD) et sa traduction dans le règlement écrit et graphique.
- 3 expositions évolutives ouvertes au public en mairie en complément des réunions publiques.
- Automne 2018 : mise en ligne du projet de PLU et rendez-vous individuels sur demande.
- Des informations sur l'état d'avancement du PLU dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la Mairie.
- La mise à disposition d'un registre d'observations en mairie durant tout le processus.

### Sur le plan architectural

Afin de favoriser l'intégration des nouvelles constructions, le POS privilégiait une imitation des constructions anciennes. Aujourd'hui, le PLU prend une orientation sensiblement différente, considérant que le patrimoine bâti est une trace de l'Histoire des habitants, de leur manière de vivre et de travailler, des contraintes et des moyens constructifs de l'époque: **le patrimoine de demain c'est ce qui fera trace de la vie au XXI<sup>e</sup> siècle, période marquée par la transition écologique et une autre manière de vivre et habiter la montagne.**

Toujours dans une logique d'intégration au milieu (naturel ou habité) dans lequel les nouvelles constructions vont s'installer, le PLU encourage l'utilisation des énergies renouvelables (isolation renforcée, énergie solaire, bois...) et l'utilisation de matériaux locaux (notamment pierres et bois).

**Le PLU va plutôt encourager l'intégration au milieu qu'une forme architecturale particulière, avec l'idée que le contemporain et l'historique peuvent s'harmoniser.**

### Les étapes à venir

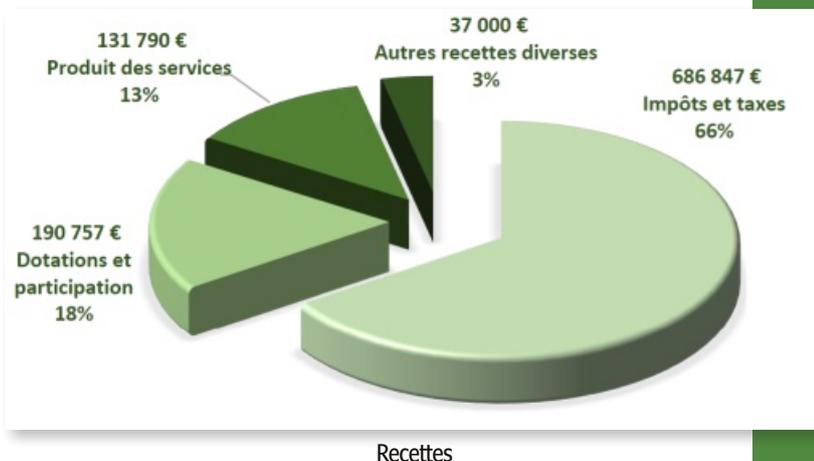
Le PLU doit intégrer le Schéma d'Assainissement Collectif, qui a des répercussions importantes sur la définition des zones constructibles. Ce dernier est en cours d'élaboration par la Communauté de Communes du Grésivaudan. Une fois qu'il sera voté, nous pourrons arrêter notre PLU : nous avons toujours pour objectif de le finaliser en 2019.

Le budget 2019 a été voté au dernier Conseil Municipal avec un budget de fonctionnement de 1 109 578 euros et un budget d'investissement de 645 427 euros.

## Budget de fonctionnement

### Recettes :

La baisse des dotations de l'Etat se poursuit, avec environ 10 000 euros de moins cette année pour Revel. La dotation de solidarité communautaire, versée par le Grésivaudan, est venue compenser cette baisse encore en 2018. Cependant, les communautés de communes ayant elles-mêmes à faire face à de très importantes baisses de leurs dotations, nous sommes contraints, par prudence, de construire le budget 2019 sans compter sur cette dotation incertaine.

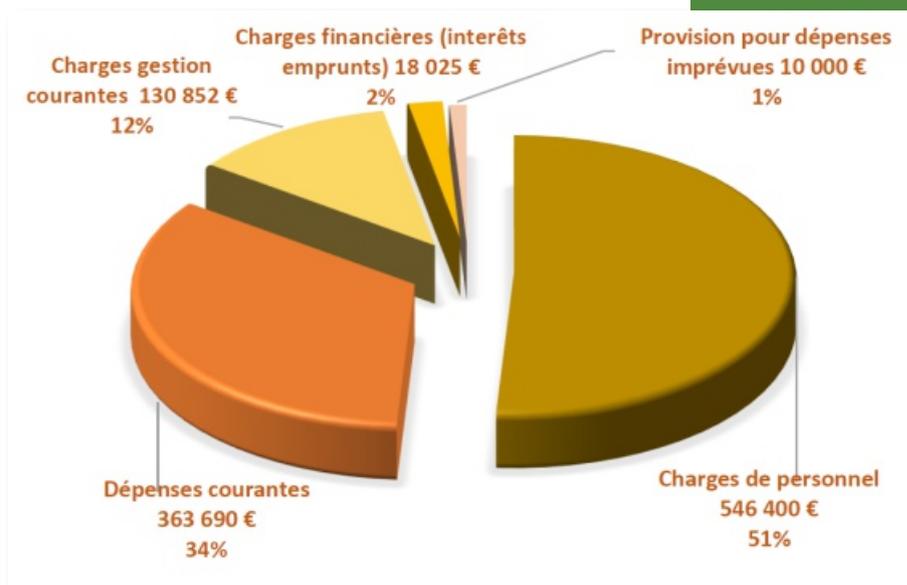


Recettes

### Dépenses :

Charges de personnel : la mise en place du nouveau régime indemnitaire a permis de revaloriser les primes des agents. Parallèlement, une réorganisation des services a induit une réduction des coûts de la masse salariale de près de 30 000 euros.

Le CCAS a voté son budget lundi 1er avril. Bien que la compétence Eau soit passée à la Communauté de Communes, le remboursement de l'abonnement d'eau est toujours d'actualité pour les personnes de plus de 65 ans non imposables avant défiscalisation (s'adresser en mairie).



Dépenses

## Vote des 3 taxes

Nous avons maintenu cette année les 3 taxes communales aux mêmes taux qu'en 2018.

Taux communaux	2009-2016	2017	2018-2019
Taxe d'habitation	11,38%	11,88%	12,38%
Taxe foncière	21,01%	21,51%	21,51%
Taxe sur foncier non bâti	63,45%	63,95%	63,95%

## Budget d'investissement

### Voiries

3 routes communales seront rénovées cette année :

- Une portion de la route de La Tour, endommagée suite aux inondations de janvier 2018
- Le haut du Chemin de Lavis aux Roussets
- La route du Merger, sur laquelle nous reprendrons par la même occasion le réseau d'eaux pluviales

Ces travaux de voirie sont subventionnés à hauteur de 13 800 euros par le Département.

### Chapiteaux

Notre chapiteau acheté d'occasion il y a 20 ans a bien vécu !

Par ailleurs nous avons décidé d'investir aussi dans 2 chapiteaux plus petits, plus faciles à monter, qui serviront lors des différentes manifestations du village.

### Ecole

Souhaitant améliorer la performance énergétique du bâtiment de l'école maternelle qui a aujourd'hui plus de 25 ans, nous avons prévu de réaliser une étude thermique cette année, qui déterminera les investissements à faire ultérieurement. Nous savons d'ores et déjà que les huisseries seront à changer.

### Espace Enfance

Suite au contentieux ouvert en 2011 lié à des malfaçons et à des problèmes de conception du système de chauffage de l'Espace Enfance, la commune a gagné son procès et a perçu 168 000 euros. Cette somme a été provisionnée au niveau du budget afin de revoir

le système de chauffage. Une étude sera réalisée en 2019.

## Le point sur nos emprunts

	Emprunt 1	Emprunt 2	Emprunt 3
Montant emprunté	294 000 €	550 000 €	77 000 €
Taux d'emprunt	4,65%	1,40%	2,06%
Echéance	2028	2037	2037
Capital restant dû	170 198 €	495 300 €	69 326 €

### Quelques ratios d'analyse

- Taux d'endettement à Revel : 4,81 % (moyenne communes 500 à 2000 hab. : 10,93% en 2017)
- Dette par habitant à Revel : 548 euros (moyenne communes 500 à 2000 hab. : 621 euros/hab.)

Le niveau d'endettement de la commune reste faible malgré les emprunts de 627 000 euros contractés pour le projet école-mairie (pour mémoire, l'emprunt 1 avait été contracté pour la construction de l'Espace Enfance). Aujourd'hui, sur nos 3 emprunts cumulés il nous reste 734 824 euros à rembourser.

## Subventions aux associations

Association	Subvention
ACAB (Association Comice Belledonne)	400 €
ADEVAM	80 €
AFR	1 600 €
APE	550 €
Assoc Nale Anciens des Maquis du Grésivaudan	80 €
C9	1 050 €
Chorale	400 €
DDEN (DD Education Nationale)	80 €
Jakoukada	600 €
Le Perlet	600 €
MaB	300 €
Marché des Créateurs	400 €
Nouvelles des Horizons	400 €
Prévention routière	80 €
ROC VTT	1 500 €
Souvenir Français	80 €
Swing-it!	1 000 €
<b>Total</b>	<b>9 200 €</b>

MAIRIE - Cuisine	1 600 €
MAIRIE - Surcoûts fin de chantier	10 000 €
MAIRIE - Aménagements	15 000 €
MAIRIE - Informatique	2 000 €
MAIRIE Externalisation (sauvegarde/RGPD/wifi invités)	10 000 €
ECOLE - Informatisation 2 classes	13 000 €
ECOLE - Etude thermique (maternelle)	4 000 €
ECOLE - Clôture école maternelle	8 910 €
EGLISE - Chauffage supplémentaire	1 760 €
GRANGE FREYDANE - Escalier	1 626 €
GRANGE FREYDANE - Table extérieure	1 000 €
PLU - Surcoût	8 627 €
PLU - Etude de gestion des eaux pluviales	22 260 €
ESPACE ENFANCE - Etude chauffage	5 000 €
SALLE OURSIERE - Armoire produits	500 €
STEP - Barrière accès	1 700 €
SEDI - Travaux éclairage place	2 810 €
PARKINGS - Bordures basses	1 518 €
<b>VOIRIES</b>	<b>85 984 €</b>
Chaînes camion	4 068 €
Achat parcelles forestières	11 000 €
Changement chapiteau	6 612 €
Achat 2 petits chapiteaux	1 680 €
<b>TOTAL</b>	<b>220 655 €</b>

## Avancées des travaux école-mairie

La réception du bâtiment école-mairie a eu lieu le 1er mars et les différents services ont emménagé dans la nouvelle mairie la semaine du 4 mars. Certaines entreprises interviennent encore sur le bâtiment et les extérieurs pour lever les dernières réserves. L'éclairage public de la place sera terminé au printemps.

- L'accueil de la mairie se situe maintenant au niveau de la porte centrale du bâtiment, en rez-de-chaussée.
- Les conseils municipaux, mariages et autres réunions ou événements se dérouleront dans la Salle du Conseil, au rez-de-chaussée, porte de droite.
- L'aile gauche du bâtiment est utilisée par l'école avec 2 salles de classe en bas et des bureaux pour l'équipe enseignante à l'étage.
- Le service animation du Grésivaudan est installé au 1er étage dans l'ancienne salle du conseil municipal.

**Pour rappel, les horaires d'accueil du public sont :**

- **lundi 13h30-17h00**
- **mardi 14h00-19h00**
- **mercredi 8h30-11h30**
- **vendredi 14h00-18h00**



Nous sommes satisfaits du déroulement du chantier et du résultat de cette opération. Les travaux ont duré 18 mois, ce qui représente un retard de 2 mois tout à fait raisonnable pour un chantier de cette ampleur, particulièrement dans le cas d'une restructuration d'un ancien bâtiment. Que ce soit l'école ou la mairie, le personnel travaille maintenant dans des conditions très satisfaisantes.

Concernant le budget, l'enveloppe a été globalement respectée avec un dépassement final de 2,5% sur le montant des travaux, suite à des demandes de travaux supplémentaires à réaliser (revêtement de la cour de l'école, aménagement du patio, aménagement du coin cuisine du personnel, ...)

L'ensemble de ces travaux a été réalisé avec l'aide de l'Etat (17,50%), du Département de l'Isère (18,72%), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (0,59%), du fond d'aide à la mise en accessibilité (1,58%), du Grésivaudan (0,89%). Le total des subventions obtenues représente 38,4 % du coût du chantier.

	HT	TTC	TVA à percevoir
Bureaux d'études	310 927 €	373 113 €	62 186 €
Achat terrain + frais	60 715 €	61 258 €	543 €
Travaux	1 617 295 €	1 940 754 €	323 459 €
Divers	40 579 €	47 542 €	6 963 €
<b>Totaux</b>	<b>2 029 516 €</b>	<b>2 422 667 €</b>	<b>393 151 €</b>

Budget Travaux Mairie / Ecole



L'inauguration de l'école et de la mairie aura lieu le :  
**samedi 15 juin à partir de 10h.**

Les enfants de l'école élémentaire nous présenteront le spectacle travaillé cette année avec la compagnie "Ces Temps-ci".

**Venez nombreuses et nombreux !**

## Travaux cimetièrè

Afin de faciliter l'accessibilité du nouveau cimetièrè les allèes ont été goudronnées début avril. L'entreprise STPG n'avait pas pu réaliser ces travaux en 2018 et a dû attendre la fin de l'hiver pour intervenir.

## Jobs d'été 2019

Les inscriptions pour les jobs d'été en mairie sont ouvertes dès maintenant. **Chaque année, nous retenons 12 à 14 jeunes qui travaillent avec les services techniques et à l'école une semaine à temps plein durant les mois de juillet et août.**

Vous pouvez télécharger les documents sur le site Internet ou retirer le dossier en mairie. La date limite de dépôt des dossiers au secrétariat est fixée au 10 mai.

Merci d'être rigoureux en déposant un dossier complet, et d'indiquer toutes vos semaines disponibles afin que nous puissions organiser le planning en satisfaisant au mieux les demandes.

## Elections Européennes

### Ouverture de la téléprocédure d'interrogation de situation électorale (ISE)

Chaque électeur peut dorénavant s'inscrire en ligne sur la liste électorale de sa commune ou bien se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit.

Ce nouveau service contribue à la simplification de la gestion des listes électorales et facilite l'exercice du droit de vote de chaque électeur y compris après un changement de résidence.

La téléprocédure d'interrogation de situation électorale est accessible sur le site :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

(rubrique Papiers Citoyenneté / Election / Questions ? Réponses !)

Si une personne n'est pas retrouvée par cette application, elle est invitée à contacter sa commune d'inscription ou à déposer, sur le même site, une demande d'inscription sur les listes électorales.

Cette nouvelle procédure repose sur le contenu du Répertoire Électoral Unique (REU) ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019.

### "Cette fois, je vote"

Dans le cadre de sa campagne d'information, le Parlement européen a

lancé une communauté de soutien en faveur du vote aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019. L'idée n'est pas seulement de s'engager à voter mais aussi de s'engager à convaincre le maximum de personnes de l'importance de cet acte. La plateforme a été lancée lors de la rencontre des jeunes à Strasbourg début juin 2018 et depuis elle enregistre plus de 140 000 inscrits prêts à s'engager à promouvoir le vote aux élections européennes.

Une campagne du  
Parlement Européen



Tout le monde peut contribuer à diffuser le message autour de "Cette fois, je vote". Nous sommes invités à rejoindre le mouvement, à soutenir la démocratie européenne et à encourager les autres à participer aux élections 2019 pour le Parlement européen. En incitant davantage de citoyens à exercer leur droit, nous contribuerons tous à rendre le Parlement européen plus démocratique.

Vous pouvez commencer dès à présent en suivant trois étapes très simples :

1. Visitez <https://www.cettefoisjevoté.eu>
2. Enregistrez-vous.
3. Partagez le lien que vous recevrez personnellement sur vos réseaux sociaux et encouragez vos amis et collègues à vous rejoindre.

## Les Chroniques du Lac

*A travers ces écrits, un peu romancés, nous vous proposons de vous tenir informés de l'avancée des réflexions du groupe de travail initié sur le secteur de Freydières. Le lac et d'autres auront la parole, pour rendre compte des avancées du groupe de travail et vous offrir un récit un peu plus attrayant. Si par la suite, vous souhaitez nous communiquer des illustrations, BD humoristiques ou autre au sujet du lac de Freydières, n'hésitez pas !*

## Episode 1

Ça y est le "projet Freydières" est lancé. Celui qui vous parle, c'est moi, le Lac ! C'était le 4 février dernier à la maison Guimet, ils se sont réunis à 22 participants pour parler de moi et de mon avenir. "Ils", ce sont des pêcheurs, des naturalistes, des chasseurs, des élus, des randonneurs, des habitants de Revel... Plusieurs mots sont revenus dans leurs bouches : développement respectueux, nature, fréquentation, biodiversité, sauvegarde, accueil, parking...

Ce que j'en retiens c'est que ce qu'on aime, on le protège ! Et ces derniers temps, on m'aime beaucoup, et peut être parfois un peu trop. On se gare partout pour venir buller à mes côtés, on m'arpeute sans prendre gare aux petits têtards qui grandissent dans mes eaux. Tout ça par manque d'informations finalement, je suis sûr que si on expliquait ma sensibilité et celles de mes voisins, tout le monde serait intéressé pour nous préserver.

Du coup, maintenant, ils ont décidé de s'organiser, pour que le développement touristique ne se fasse pas à mes dépens, pour connaître mieux mes richesses naturelles (faune, flore), et envisager un accueil le plus efficace et pédagogique possible.

Pour la suite, ils vont me faire connaître auprès des partenaires potentiels d'un projet de développement de l'accueil autour de moi. Pour cela une réunion sera organisée, où chacun des acteurs concernés sera représenté. Ils vont aller à la recherche d'expériences sur des lacs qui me ressemblent ou d'autres espaces naturels où de l'accueil est mis en place.

En attendant, vous pouvez écrire par mail à [freydières@revel-belledonne.com](mailto:freydières@revel-belledonne.com) si vous avez des questions à soumettre au groupe qui s'intéresse à moi.

Au quotidien, vous pouvez aussi consulter le "P'tit journal de Freydières" écrit par Frédi Meignan, gérant avec sa femme Nathalie du restaurant de la Gélinothe.

**Laura Jameau**

**Animatrice du groupe "Projet Freydières"**

## Protection des amphibiens

Les habitués de Freydière ont certainement remarqué des aménagements autour du lac. Une petite mare a été créée à côté du lac, avec l'expertise et l'aide du Conservatoire Espace Naturel de l'Isère et des services techniques de Revel. Cette mare, qui se remplit avec l'eau du lac par capillarité, est destinée à garantir un espace de reproduction des amphibiens restant protégés des prédateurs du lac. Pour compléter la protection, des bénévoles, avec la participation des services techniques, ont délimité, à l'aide de poteaux et de panneaux explicatifs, un espace qui défend l'accès des personnes à cet espace fragile. Nous pensons que cette mare, qui a pour l'instant l'aspect du neuf, remplira, avec le temps, sa mission d'espace sécurisé de reproduction des amphibiens.

**Le groupe-habitants "lac de Freydières"**

Talon pascal  
38420  
tel: 07.60.85.17.87  
talon.pascal@gmail.com



**Multiservice**  
-Dépannage plomberie.  
-Ramonage bois,gaz,fuel.  
-Entretien **poêle à granules**

Rapidité d'intervention 7j/7

**POISSONNERIE**  
**LE PETIT BATEAU**



**Gérald HUMBERT**  
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS

## Rappel : pas de feux de déchets verts

A Revel  
ON broie  
du vert !

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral en raison de la pollution atmosphérique importante qu'il génère. **Un seul feu de 50 kgs de végétaux émet autant de particules qu'un véhicule récent essence parcourant 8500 kms (soit 850 A/R entre Revel et la déchetterie de Saint Martin d'Uriage); ou autant que 4 mois et demi de chauffage dans une maison avec une chaudière fuel.** Lors de vos tailles, vous devez apporter vos déchets verts en déchetterie. Là, ils seront revalorisés en chauffage urbain et compost.

### La réglementation :

Le brûlage des déchets végétaux est interdit par arrêté préfectoral toute l'année pour les communes ayant accès à une déchetterie. Une dérogation est accordée aux exploitants agricoles et forestiers sous certaines conditions. Une dérogation est également accordée dans le cadre de la lutte contre les nuisibles.

### Des solutions alternatives au brûlage existent :

- **Déchetteries** : la déchetterie de Domène est ouverte aux revéolois grâce à une convention avec la Métro : pas besoin de carte pour y accéder. Pour accéder aux déchetteries du Grésivaudan, comme celle de St Martin d'Uriage, il est nécessaire de demander une carte (gratuite, demande en ligne sur le site du Grésivaudan).
- **Broyage** : les branchages peuvent être broyés, les résidus permettant de maintenir l'humidité et d'enrichir votre sol. Un broyeur est disponible à Revel aux Roussets et peut être mis à votre disposition chez vous (voir rubrique "Faites le savoir" sur le site Internet de Revel).

Pour lutter encore plus efficacement contre la pollution atmosphérique, des habitants de Revel souhaitent proposer une autre alternative : une ou deux permanences gratuites de broyage collectif dans le jardin de la cure, avec possibilité de repartir avec votre broyat ou de le laisser sur place. Si cette solution vous semble plus facile que la déchetterie ou que broyer tout seul chez soi, vous pouvez nous contacter au 06 34 25 67 89. Nous organiserons une séance si nous avons suffisamment de personnes intéressées.

## Stationnement Espace Guimet

Nous tenons à alerter les utilisateurs de l'Espace Guimet (associations, parents d'enfants fréquentant la garderie et les activités associatives, patients du médecin, etc ...) qu'il y a **danger à stationner dans la cour de l'Espace Guimet (cour du médecin également) et notamment le long du mur du bassin ou devant les plots du chemin menant à la bibliothèque.**

Malheureusement nous constatons que les panneaux de stationnement interdit ne sont pas respectés ainsi que la place réservée aux personnes à mobilité réduite.

Cet accès est fréquenté par les enfants qui se rendent aux activités, mais permet également la

livraison des marchandises pour la cantine ainsi que l'accès pompier pour la cantine et la bibliothèque. Il est par ailleurs dangereux de ressortir sur la route départementale quand des voitures stationnent à moitié sur la chaussée, même pour quelques minutes.

**Aussi nous demandons à toutes les personnes venant chercher les enfants, de respecter les panneaux d'interdiction de stationner et d'utiliser en priorité le parking en face de l'Espace Guimet (accès par la route du Sauzet), sauf urgence ou problème de mobilité.**

## Avis aux propriétaires de chiens

Des révolois nous font remonter la gêne occasionnée par certains chiens non tenus en laisse ou qui sortent de leur jardin pour monter la garde : "Il y a (...) beaucoup trop de chiens qui sortent de leur jardin pour grogner et monter la garde comme si le chemin leur appartenait. Ça gâche vraiment certaines balades... où du coup nous faisons un détour pour éviter certaines maisons..."

**Dans un souci de bien-vivre ensemble, et avec l'arrivée du printemps, nous demandons aux révolois d'être vigilants, de tenir leurs chiens en laisse et de clore leurs jardins.**

Pour rappel, pour certaines catégories de chien, à

savoir les chiens dits dangereux de catégorie 1 et 2, la marche en laisse est obligatoire dans tout lieu public, aussi bien en ville qu'à la campagne, et de manière générale lors de toutes les promenades du chien.

D'autre part, l'arrêté du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens, dans son premier article, mentionne : « Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin ».

Enfin, l'article L211-23 du Code rural indique que la divagation du chien est interdite à toute période de l'année (un chien étant considéré en divagation s'il est situé à plus de 100 mètres de son propriétaire).

## Divers

### Progression du frelon asiatique

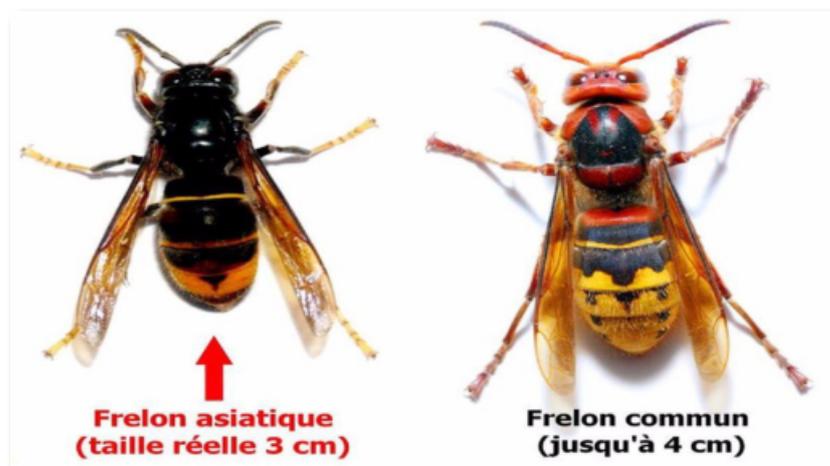
Le frelon asiatique poursuit sa progression en Isère. Apparue en Isère en 2015, il est présent dans plus de la moitié du département. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Il peut aussi être dangereux pour l'homme.

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est en très forte progression passant de 414 nids en 2017 à 1202 nids en 2018. En Isère il poursuit sa progression avec 37 nids recensés en 2018.

Un dispositif régional de surveillance vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Le frelon asiatique est souvent confondu avec le frelon européen. Alors que l'abdomen du frelon européen est à dominante jaune vif, avec des bandes et des dessins noirs sur chaque segment, le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen.

#### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**GDS 38 : 09 74 50 85 85**

**info@gds38.asso.fr**

(Groupements de Défense Sanitaire Isère)

**FREDON 38 : 04 74 86 40 68**

**catherine.prave@fredon38.fr**

(Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)

## Relance : une ligne de covoiturage "illicov", faites connaître votre intérêt !



A ce jour près de 150 personnes se sont préinscrites au dispositif illicov sur la rive gauche du Grésivaudan, ce qui est très positif. **Depuis notre communication dans la dernière Brève municipale de janvier, 18 personnes de Revel se sont préinscrites** : c'est un très bon début, mais cela reste insuffisant pour envisager pour le moment l'ouverture d'une ligne. En effet, ce chiffre reste modeste et sur ces 18 personnes, les destinations sont très éclatées : 12 pour Grenoble, 2 pour Gières, 1 pour Seyssinet, 1 pour Eybens, 2 pour La Tronche, 1 pour Pont de Claix et 4 pour Meylan. De plus, aucune

personne de St Jean le Vieux n'a pour le moment fait connaître son intérêt.

Sur le principe des lignes de bus, les lignes de covoitages facilitent les trajets quotidiens domicile-travail, en garantissant un départ dans les 15 minutes à l'aller comme au retour, et en informant en temps réel sur les passages des prochains conducteurs : la **campagne de préinscription en ligne a pour but d'évaluer l'intérêt que suscite cette initiative**. Les préinscriptions n'engagent en rien pour la suite : n'attendez pas pour faire connaître votre intérêt !

<https://illicov.fr>

## Mesure des vents de pente au Grand Colon

Les vents de pente jouent un rôle important lors des épisodes de pollution bien connus dans la région. Lorsque le bilan de rayonnement s'inverse en surface, comme c'est le cas la nuit dans des conditions anticycloniques stables, l'air ambiant se refroidit et dévale les pentes par gravité pour alimenter les fonds de vallées (vent catabatique). Cet effet stabilise les basses couches et empêche ainsi le mélange et la dispersion des polluants dans la vallée de Grenoble.

Dans ce contexte, et aussi avec pour objectif l'amélioration des prévisions météorologiques en montagne, le LEGI (Laboratoire des Ecoulements Géophysiques et Industriels) en partenariat avec l'IGE (Institut des Géosciences de l'Environnement) a déployé sur la face Ouest du Grand Colon deux mâts entre le 12 et le 28 février 2019 (épisode anticyclonique avéré). Le plus grand d'entre eux, d'une hauteur de 12m, visait à mesurer précisément la température (17 niveaux) ainsi que la vitesse et la direction du vent (11 niveaux) et d'en déduire les propriétés de mélange turbulent associé. Le deuxième mât avait pour objectif de fournir les données météorologiques moyennes sur la période de mesure : rayonnement à la surface, température de surface, pression atmosphérique et humidité à 2m.

L'autorisation d'accès à la baraque du Colon pendant ces 3 semaines de campagne a permis la mise en place d'équipes de nuit pour réaliser des profils verticaux de température et de vitesse du vent sous un ballon captif jusqu'à 40m au-dessus du sol. La campagne de mesure a été grandement facilitée aussi grâce au soutien logistique de Nath et Freddy de la Gélinotte qui ont assuré le portage de matériel et de bois de chauffage. Ces études, menées par l'Université de Grenoble (UGA), ont débuté en 2012 sur les pentes de Belledonne (automne 2012, printemps 2015, hiver 2019) et dans la clairière Freypperet (hivers 2012 à 2019) et ont été rendues possibles grâce au support récurrent des services techniques de la mairie de Revel. Nous en profitons pour remercier chaleureusement tous les intervenants.

La thèse de doctorat de Sébastien Blein a été soutenue sur le sujet en 2016 et cette dernière campagne 2019 a eu lieu dans le cadre d'une deuxième thèse sur le sujet, débutée en octobre 2018 par Claudine Charrondière.



## Conseil municipal du 27 novembre 2018

- Demande subvention pour chaufferie bois bâtiments école/mairie
- Demande de subvention pour contrat Natura 2000 (pour 2019)
- Modalités d'attribution du régime indemnitaire
- Adhésion à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire
- Transfert de l'exercice de compétence « Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SEDI
- Dissolution du budget eau et assainissement
- Approbation du rapport de la commission locale de transfert des charges du Grésivaudan

Délibérations votées lors des derniers conseils municipaux

## Conseil municipal du 31 janvier 2019

- Demande d'aide à la mise en oeuvre d'opérations à Freydières dans le cadre du programme européen Leader
- Indemnités des élus
- Vente de parcelle A159 à La Tour
- Proposition d'état d'assiette pour les ventes forestières 2019

## Conseil municipal du 26 mars 2019

- Approbation du compte administratif 2018
- Approbation du compte de gestion 2018
- Affectation des résultats
- Vote des 3 taxes
- Vote du budget principal 2019
- Modification du poste d'attaché territorial - passage à temps complet
- Demande de subvention pour travaux sylvicoles
- Travaux sur réseaux éclairage public (place du village) - participation aux frais du SEDI
- Convention d'adhésion aux solutions libres métiers entre le CDG38 et la commune de Revel
- Convention de participation de protection sociale complémentaire

Retrouvez les délibérations dans leur totalité sur le site :



[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)

## Etat Civil

### Naissance :

- **OLLIVIER SAUVESTRE Violette**, née le 9 novembre 2018

**CHARPENTIER**

TINY-HOUSE  
CABANE INSOLITE · CHALET  
EXTENSION OSSATURE BOIS  
VÉRANDA · PERGOLA · TERRASSE

NATURE & PROJET BOIS

JEAN-MAXIME GONZALEZ · REVEL (38420) / JARRIER (73300)  
[www.nature-projetbois.com](http://www.nature-projetbois.com) · 06 26 24 27 43

**ZPCV**

Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Flouï, Gaz Naturel et Propane  
Plomberie - Sanitaire  
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)  
PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel  
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05

**Zanone Pascal**  
zanone@zpcv.fr  
[www.zpcv.fr](http://www.zpcv.fr)  
06-09-26-07-40

### Déclaration préalable

- **Mairie de Revel**, Le Colon, réhabilitation chalet alpage et pose de panneaux photovoltaïques, accordée le 06/11/2018
- **BLONDE Aurélien**, route de Freydières, pose de panneaux photovoltaïques, accordée le 15/10/2018
- **THOMAS Olivier**, chemin de Pré Faure, pose de panneaux photovoltaïques, accordée le 23/10/2018
- **MASSON Chrystelle**, route du Merger, remplacement et agrandissement fenêtre, pose volet roulant et escalier, réhabilitation garage, accordée le 01/02/2019
- **COURDIER Patrick**, montée de Pré Cornet, pose panneaux photovoltaïques, accordée le 07/12/2018
- **BANCHET Roger**, chemin de l'Enclose, véranda, accordée le 28/12/2018
- **PONARD Denise**, route du Sauzet, réfection toiture garage, accordée le 28/12/2018
- **SELLENET Sarah**, montée des Journaux, création ouverture, accordée le 28/12/2018
- **MAHDJOUB Noredine**, chemin du Grand Colon, création piscine, accordée le 05/03/2019
- **CORNIER Gabrielle**, chemin du Genevray, réfection toiture, accordée le 09/01/2019
- **PONARD Denise**, route du Sauzet, réfection toiture, accordée le 18/01/2019

- **DAMPNE Marc**, route des Faures, abri non clos et annexe close, accordée le 22/03/2019
- **PROGRES Lucas**, chemin de Combe Rozet, pose panneaux photovoltaïques, accordée le 12/03/2019

### Permis de construire

- **PETZL Olivier**, montée de pré Neyrat, création terrasse et jacuzzi, accordé le 16/11/2018
- **LASSERE Maxime**, route de Charrières Neuves, construction maison individuelle, accordé le 27/11/2018
- **GIROUD Philippe**, route de la Bourgeat, aménagement de deux logements, accordé le 12/11/2018
- **SAVART Denis**, route d'Uriage, construction d'un garage, accordé le 04/01/2019
- **JOUTY Christian**, route de Freydières, réhabilitation maison existante, accordé le 15/02/2019

**Vous pouvez prendre connaissance de tous les dossiers acceptés concernant les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme opérationnels sur le panneau municipal sur la place de la mairie.**

## Communauté de communes

### Bibliothèque : la navette, mode d'emploi

Envie d'un document ? Qu'il soit en rayon ou sorti, réservez-le sur le portail du réseau intercommunal des bibliothèques du Grésivaudan dès le lundi 18 février 2019.

Indiquez dans quelle bibliothèque vous souhaitez le retirer. Une fois le document livré par la navette, les bibliothécaires vous avertissent par mail, et vous avez 15 jours pour venir le chercher.

#### Pour réserver c'est très simple :

- avoir fourni une adresse mail valide lors de votre inscription,
- recherchez le document qui vous intéresse dans le catalogue,
- cliquez sur le bouton « Réserver »,
- connectez-vous avec votre Pass'Culture,

- choisissez le site de retrait de votre document,
- attendez le mail vous avertissant de l'arrivée de votre document,
- venez le retirer sous 15 jours avec votre carte !

**Pour rendre les documents c'est encore plus simple, déposez-les dans une des bibliothèques du réseau.**

### Benne à vêtements et textiles

Un bac de récupération de vêtements, chaussures et sacs est désormais disponible au carrefour de la route de Beauregard. Les affaires doivent y être déposées propres et dans des sacs fermés.



## Une déchetterie mobile arrive dans les communes de montagne

Comment valoriser le tri et la valorisation des déchets tout en apportant un service de proximité aux habitants des communes de montagne ? Le Grésivaudan a fait le choix de mettre en place une déchetterie mobile, à compter de mars 2019, dans les communes qui sont éloignées des déchetteries fixes installées pour la majorité en vallée. **Des permanences auront lieu à Chamrousse, Les Adrets, Saint-Jean le Vieux, Saint-Mury Monteymond et Le Plateau des Petites Roches.**

La déchetterie mobile sera en service de mars à novembre, au rythme d'une permanence par semaine à Chamrousse et Les Adrets, une fois par mois à Saint-Jean le Vieux et Le Plateau des Petites Roches (Saint-Hilaire du Touvet), et une fois par trimestre à Saint-Mury Monteymond. Les permanences se tiendront de 9h à 12h et de 13h à 15h. Elles sont réservées aux particuliers, même s'ils n'habitent pas sur la commune où se tient la permanence, sur présentation de leur carte d'accès en déchetterie (modalité pour faire sa carte sur [www.le-gresivaudan.fr/dechetterie](http://www.le-gresivaudan.fr/dechetterie)). La première permanence se tiendra le lundi 18 mars à Prapoutel sur la commune des Adrets.

### En pratique

Un camion remorque achemine sur chaque lieu de permanence une benne de 30 m<sup>3</sup> et 5 caissons de 6 m<sup>3</sup> chacun. Les containers sont placés autour de la remorque qui fait office de quai de déchargement. Les véhicules de moins de 3,5 tonnes pourront y accéder.



Le dépôt des déchets est limité à 2 m<sup>3</sup> par usager et par permanence. Lorsque l'une des benne sera pleine, les usagers ne pourront plus y avoir accès. Le service sera, par ailleurs, annulé en cas d'intempéries (info en mairie).

Calendrier et lieux des permanences :

[www.le-gresivaudan.fr/dechetteriemobile](http://www.le-gresivaudan.fr/dechetteriemobile)

#### Les déchets acceptés :

- **déchets ménagers toxiques,**
- **cartons,**
- **bois,**
- **ferrailles,**
- **petits encombrants,**
- **déchets d'équipements électriques et électronique,**
- **pneus.**

#### Les déchets refusés :

- **ordures ménagères,**
- **gravats,**
- **déchets verts,**
- **déchets professionnels et agricoles.**

## Rénov'enerGie : votre nouvel allié pour faire des économies d'énergie

Avis à tous ceux et celles qui souhaitent se lancer dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement !

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial ainsi que de son engagement en tant que Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte, le Grésivaudan lance Rénov'enerGie : un dispositif de rénovation énergétique qui allie conseils personnalisés et coups de pouce financiers pour aider les particuliers à rénover leur logement et diminuer leur facture énergétique.

**Rénov'enerGie**  
— CONFORT ET ÉCONOMIES —

DIAGNOSTIC      PLAN DE FINANCEMENT

CONSEIL      ANALYSE DE DEVIS

Le Grésivaudan vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement

Rendez-vous gratuit au 0801 90 21 38\*  
\* numéro gratuit depuis un téléphone fixe ou un portable

FAIRE Rénov'enerGie      LE GRÉSIVAUDAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Rénov'enerGie est un service gratuit** pour vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation énergétique et apporter :

- **Des informations et conseils techniques/financiers** : des experts indépendants sont à votre disposition pour vous rencontrer, faire une évaluation énergétique de votre logement, vous proposer différents scénarios de rénovation en fonction de votre projet, estimer le coût des travaux et vous aider à constituer vos demandes de financement selon les aides mobilisables et cumulables avec les crédits d'impôts, les Certificats d'Économie d'Énergie, les subventions départementales...
- **Des aides financières** : les coups de pouce financiers mis en œuvre par le Grésivaudan sont intégrés et valorisés dans le dispositif Rénov'enerGie (prime air bois pour remplacer son appareil de chauffage bois, prime chauffe-eau solaire, aides liées à l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat attribuées sous conditions de ressources).

### 4 bonnes raisons de rénover votre logement :

- Avoir un habitat plus confortable et plus sain
- Consommer moins d'énergie et donc baisser vos factures
- Valoriser votre patrimoine immobilier
- Participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

**Pour bénéficier des conseils personnalisés et gratuits de Rénov'enerGie :**

**0 801 90 21 38**

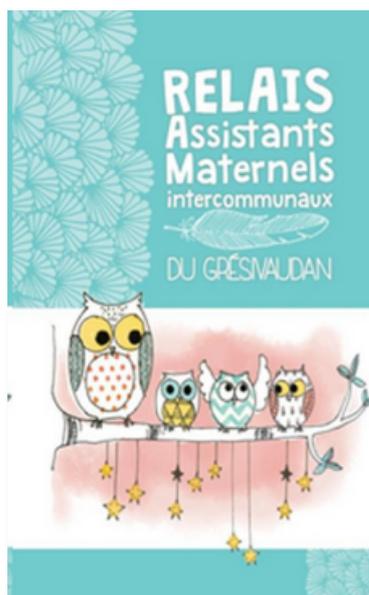
(numéro vert - gratuit depuis un téléphone fixe ou portable)  
+ d'infos sur : [www.le-gresivaudan.fr/renovenergie](http://www.le-gresivaudan.fr/renovenergie)

La liste revel-info reste notre outil le plus simple pour vous faire parvenir en direct et très rapidement les informations municipales et/ou associatives. Inscrivez-vous en envoyant un e-mail avec le sujet "subscribe revel-infos" à

[sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com)



## RAM intercommunal du Balcon de Belledonne



### Parents, futurs parents...

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant et avez besoin d'un accompagnement, d'un conseil ?

Je suis là pour vous aider dans la recherche d'un assistant maternel et vous accompagne dans votre rôle d'employeur (contrat, fiche de paie, URSSAF, etc...).

### Assistants maternels...

Vous souhaitez une aide dans l'exercice de votre profession ?

Je suis là pour vous accompagner et vous soutenir dans l'exercice quotidien de votre profession.

Des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel sont proposés le mardi de 9h30 à 11h30 (pendant la période scolaire) à l'espace Guimet de Revel.

**Géraldine Briole** – Animatrice du RAM du Balcon de Belledonne  
[ram.balcondelbelledonne@le-gresivaudan.fr](mailto:ram.balcondelbelledonne@le-gresivaudan.fr)  
**06.02.52.65.73**

## Vie scolaire & péri-scolaire

### Informatisation de l'école

La commune a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets "Ecoles numériques innovantes et ruralité" lancé par le ministère de l'Education nationale. Ce projet, subventionné à hauteur de 50%, va permettre de terminer l'informatisation des classes de l'école primaire commencée en 2018. A la rentrée 2019, les 4 classes seront ainsi équipées d'ordinateurs neufs pour les élèves et de vidéoprojecteurs interactifs.

### Cantine et garderie : prochainement un nouveau système de paiement

Il sera prochainement possible de régler les factures de garderie et de cantine en ligne ou par prélèvements automatiques. Le système est en phase de test, nous préviendrons les parents dès qu'il sera opérationnel.

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
DOMOTIQUE  
AUTOMATISME  
ALARMES  
VIDÉOPROTECTION  
VMC  
ANTENNES...

**Antoine Angelier**  
VOTRE ELECTRICIEN  
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL  
[ANTOINE\\_ANGELIER@ORANGE.FR](mailto:ANTOINE_ANGELIER@ORANGE.FR)

**IMMOBILIER**  
K D

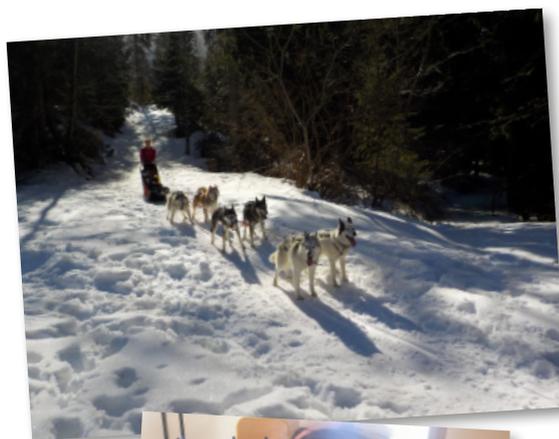
Spécialiste sur le secteur de Revel,  
je vous propose mon expertise pour  
la réussite de votre projet immobilier.  
Estimation offerte!!!

**Isabelle PORTALES**  
Conseillère en immobilier  
06 46 56 81 76  
[i.portales@kdimmobilier.fr](mailto:i.portales@kdimmobilier.fr)

## Centre de loisirs

Le centre de loisirs du Balcon de Belledonne a fonctionné les samedis pour l'activité neige à Chamrousse (57 inscrits) et les vacances de février à Revel la première semaine et La Combe de Lancey la deuxième. Nous sommes heureux de constater que les enfants des villages du Balcon sont mélangés sur chaque site.

Encore de beaux moments passés :



Prochain rendez-vous du lundi 15 au vendredi 26/04 (Semaine 1 à Revel et Semaine 2 à La Combe de Lancey). Et l'été du lundi 8 au vendredi 26/07 à Revel (clôture des inscriptions le 23/06) et du lundi 26 au vendredi 30/08 à Revel (clôture des inscriptions le 14/07).

Contact pour les inscriptions : **Virginie Strano** au **06 02 44 85 14**

Contact directrice : **Emilie Ruel** au **06 87 71 53 04**

## L'été s'ra Chaud avec l'action jeunesse !

Au programme :

- Du 6 au 16 juillet : un séjour « carte postale » en péniche au Portugal pour les 14-17 ans, escale à Tolède, péniche sur le lac d'Alqueva, pauses baignade et escales sur des îles rien que pour nous... Le rêve ! Nous finirons par 2 jours à Barcelone.
- Du 21 au 28 juillet : un séjour sur un festival de théâtre et musique « D'la joie sous les lampions ». Les jeunes assisteront à des stages de leur choix pour faire la première partie du dernier gros spectacle de la semaine. Après le succès de l'année dernière, les jeunes l'ont redemandé cette année !
- Du 24 au 31 août : un séjour en bord de mer « île était une fois ». Logés sur la presqu'île de Giens, nous partirons en excursion sur les îles de Porquerolles et Port-Cros afin d'observer les fonds sous-marins, la faune et la flore. Un séjour merveilleux avec de grands temps libres de détente à la plage pour être en forme à la rentrée !

Pour les jeunes ne souhaitant pas partir, nous proposons de nombreuses activités d'été telles que wakeboard, canyoning, baignade et autre pendant les vacances.

Informations et dossiers d'inscription en ligne sur : [www.le-gresivaudan.fr/jeunes](http://www.le-gresivaudan.fr/jeunes)

**Cyrielle SAVELLA** - Coordinatrice jeunesse

Service développement social - Direction de l'action sociale et culturelle

**07 71 91 57 20 - [csavella@le-gresivaudan.fr](mailto:csavella@le-gresivaudan.fr)**

disponible du mardi au vendredi en période scolaire

## Projet "Coup de pouce"

Les jeunes de Revel peuvent demander une aide au CCAS pour un projet de départ autonome en vacances ou pour leur passion :

- **Projet coup de pouce** : pour les 16 à 18 ans, il s'agit de promouvoir les départs autonomes en vacances. Cette opération encourage "la construction" de vacances à l'initiative des jeunes. Une aide financière peut être accordée.
- **Projet coup de passion** : pour les 16 à 20 ans, il s'agit de proposer une aide financière à la réalisation de leur passion (sport, musique, culture...).

Pour ces deux dispositifs, règlement et dossier à compléter disponible en mairie ou sur le site rubrique "Action sociale / CCAS / Jeunes".  
Date limite de dépôt des dossiers en mairie :

**14 juin 2019**

Pour tout accompagnement au montage des projets contacter :

**Cyrielle** du service animation jeunes.



## Stage d'escalade

Le ROC propose un stage d'escalade pendant les vacances de Pâques pour les enfants / ados qui aura lieu les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 en demi-journée (14h-18h30) et vendredi 19 en journée complète (9h30-18h).

Attention nombre de places limitées, tarif 95 € / enfant, inscription ROC obligatoire. A partir de 6-7 ans minimum, selon l'aisance.

Contact : [Laurent.Testard@gmail.com](mailto:Laurent.Testard@gmail.com)

## Fête du Sport



Ça y est, elle revient comme tous les deux ans (ou presque) : c'est la fête du sport !

C'est le rendez-vous incontournable de la vie reveloise pour les ultra sportifs et les autres : de nombreuses animations au programme toute la journée, biathlon sans neige, courses et défis en famille, la tyrolienne sauvage, ateliers gonflables et surtout la bonne humeur qui caractérise notre club et ses Gentils Organisateurs ! Et pour les moins sportifs d'entre nous, une buvette sera assurée pendant toute la durée de la fête.

**Bloquez votre date du 25 mai de 13h30 à 19h**, le soleil devrait être aussi au rendez-vous ! Nous recherchons aussi des bras, des bricoleurs et des animateurs, n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de l'équipe :

[Laurent.Testard@gmail.com](mailto:Laurent.Testard@gmail.com).

## ROC VTT



Le ROC VTT reprend ses activités pour l'année à venir :

Les cours loisirs du samedi après-midi destinés aux jeunes à partir de 13 ans, avec au programme un peu de montée et beaucoup de descente pour le plus grand plaisir de chacun. Les cours reprendront après les vacances d'avril, le samedi 11 mai, et il reste encore quelques places.

Des sorties DH sont organisées les samedis en fonction du calendrier des compétitions et des disponibilités de chacun. Pour participer, il vous suffit de vous inscrire au club, et vous recevrez les mails chaque semaine. Vous pourrez profiter des conseils de nos encadrants pour progresser tout en vous amusant !

Enfin, la **compétition de Trial à Freydières** sera de retour le **dimanche 29 septembre**. Notez la date dans vos agendas, nous vous réservons un très grand spectacle avec la présence de pilotes internationaux !

Contact : [rocvtt@orange.fr](mailto:rocvtt@orange.fr) / 06 77 08 09 10

## Un début 2019 aux parfums de printemps...



Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2019. Vous avez été nombreux à participer à notre traditionnel marché de Noël et à venir saluer le Père Noël accompagné de sa meute de huskys, de ses rennes et de ses lutins.

Cette année encore, nous espérons que Mr Carnaval « Dragon » et sa chasse aux œufs auront attiré le plus grand nombre pour défiler dans la bonne humeur à travers les rues de Revel.

Vous vous demandez sûrement ce que sont devenus les sapins de Freydières, plantés par une poignée de courageux il y a un peu plus d'un an ? Et bien la preuve en image, ils se portent à merveille du haut de leurs quelques 30 cm et ont encore quelques jolies années devant eux avant de venir embellir votre maison.

Pour les événements à venir, deux dates à retenir :

- **Mardi 14 mai 2019** : réunion de préparation de la fête de l'école
- **Vendredi 21 juin 2019** : fête de l'école

Nous n'avons pas eu beaucoup de personnes mobilisées pour les lots de la tombola que nous souhaiterions organiser lors de la fête de l'école.



Merci de nous contacter rapidement par mail pour vos propositions :

[ape.revel.belledonne@gmail.com](mailto:ape.revel.belledonne@gmail.com)

Le bureau de l'APE



## C Neuf

### Réveillon 2019 Incognito

Belle participation d'une cinquantaine de personnes, toutes plus incognito les unes que les autres ! Les petits et les grands se sont engagés dans des "battle de Wii dance", et Patrick, notre cowboy révélois, nous a initié à la danse country !

### Concours Boules tout Terrain

Rendez-vous le 29 juin, à partir de 18h pour un « apéro-boules » sur fond de concert live !

### Halloween / Terreur nocturne à Revel

Le 31 octobre, dès 20h vous pourrez participer à un grand jeu de piste : parcours effrayant pour les grands, et parcours "gentils fantômes" pour les plus jeunes. Le but est de nous retrouver tous à l'issue pour partager un bon moment de convivialité. A suivre....

### Prochaine Méga fête de Revel et d'ailleurs

Les pilotes seront contactés sur le dernier trimestre 2019 pour valider une date et un thème. Plus d'infos à venir.

## Théâtre AFR

### Spectacles à REVEL

Cette année l'atelier théâtre AFR encadré par **Chantal Foucher** proposera ses spectacles sur 2 jours, le week-end du 18 et 19 mai.

**La soirée du 18 mai** commencera avec l'**atelier Ados "Hors la vie"** d'une durée de 45 minutes. Des prisonnières s'inscrivent à un atelier théâtre pour échapper à la monotonie. Puis se poursuivra avec l'**atelier adulte** dans une comédie classique "**Une pièce sur mesure**" d'une durée de 1h30. Le récit des difficultés et des déboires d'une troupe amateur.

**Le dimanche 19 mai** les ateliers enfants joueront 2 pièces. "**Le voleur de pluie**" de P. Mermaz, pièce africaine d'une durée de 30mn : les habitants d'une petite bourgade africaine attendent avec impatience la saison humide. Puis "**Embrouille au château Grenouille**" pièce policière de P. Mermaz d'une durée de 45mn. : à cause d'un épais brouillard 3 randonneuses se perdent dans la montagne et se réfugient dans un château isolé nommé château Grenouilles.

### Spectacles à Aragon

Les adhérents AFR bénéficient encore cette année de tarifs réduits à l'espace Aragon. Le prix varie de 6,50 € à 9,50 € pour les moins de 12 ans et de 7,50 € à 11,50 € pour les plus de 12 ans selon les spectacles.

N'hésitez pas à montrer votre carte AFR.

- **8 mai 18h30** : représentation théâtre pré-ados (Grange Freydane)
- **18 mai 18h30** : représentation théâtre ados (salle de l'Oursière) puis 20h30 représentation théâtre adultes
- **19 mai après-midi** : représentation théâtre enfants 6-9 ans et 9-11 ans (salle de l'Oursière)

## Castors du Dimanche

### Section Sentiers

La section Sentiers des Castors du Dimanche organise des chantiers afin de ré-ouvrir et entretenir des chemins ruraux de la commune.

Nous démarrons la troisième saison, voici les dates prévisionnelles des chantiers pour le premier semestre (samedi matin de chaque fin de mois) :

- Samedi 30 mars (8h-12h)
- Samedi 27 avril (8h-12h)
- Samedi 25 mai (8h-12h)
- Samedi 29 juin (8h-12h)

Nous communiquons ces dates afin que de nouvelles personnes souhaitant rejoindre le groupe connaissent les dates à l'avance et puissent s'organiser en conséquence.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe : envoyez un mail à [lescastorssentiers@gmail.com](mailto:lescastorssentiers@gmail.com) nous vous rajouterons sur la liste de diffusion des participants.

Si vous vous inscrivez cela ne vous engage pas bien sûr à une présence à chaque chantier.

Si vous avez des questions: n'hésitez à prendre contact via ce même mail.

A bientôt,

**Lionel Fiat** et **Stéphane Mastropietro**

pour la section Sentiers



Retour sur le concert à la grange Michal de Gières, mercredi 20 mars 2019 :

Nous avons eu la chance d'assister en première partie à un programme de morceaux classiques d'origines diverses autour du thème du voyage parfaitement interprétés par une chanteuse de la classe de chant lyrique de Sabine Degroote et des

musiciens de l'association "Musique au Balcon" de Revel, accompagnés au piano par Tatiana Baklanova-Feeley. Une bouffée de fraîcheur qui a ravi le public qui en redemandait.

Pour la deuxième partie, le groupe "Vu sous cet angle" s'est jeté à l'eau pour la première vraie représentation publique de leur nouveau spectacle "Chaises musicales" et c'est vraiment excellent. Tout y est, un choix de chansons original, beaucoup d'humour mais aussi de l'émotion et de la tendresse, des trouvailles d'interprétations décalées, le tout chanté avec une grande maîtrise vocale individuelle et collective, avec le soutien et l'accompagnement d'un guitariste virtuose. A conseiller à tous ceux qui n'étaient pas là !

Jean-Christian Lefort

## JAKOUKADA

### La batucada revéloise

Après plusieurs réunions de préparation, avec le soutien de la mairie de Revel et de plusieurs mécènes le projet Batucada prit son envol au mois de septembre 2018. Grâce au travail passionné et à l'investissement des percussionnistes, la première représentation pour le téléthon du 8/12/18 fut un réel succès.

Les prochaines représentations auront lieu **le samedi 4 mai à la Ferme des Délices dans le cadre "des fermes ouvertes"**, **le samedi 15 juin pour l'inauguration de la Mairie de Revel** et **le samedi 5 octobre (selon la météo) pour la Fête de la Pomme**.

Encore un grand merci aux percussionnistes, à la Mairie et aux mécènes pour avoir donné vie à ce projet.

Le président : **J.C. Merlier**



Depuis le mois d'octobre, la nouvelle présidente avec le conseil d'administration et les membres des commissions travaillent pour vous proposer tout un panel d'activités.

- Des activités culturelles : visites de musées, voyages à la journée, organisation de conférences.
- Des activités diverses : ateliers culinaires, art floral ....
- Durant la période d'hiver, les mercredis jeux de cartes et autres jeux ludiques et atelier tricotage

pour ces dames qui ont le plaisir de concevoir des créations destinées aux blouses roses et au téléthon.

### Pour les sportifs :

Tous les vendredis, des randonnées raquettes en hiver si la neige le permet et dès le printemps des randonnées

pédestres à la journée à la découverte de massifs environnants.

Les randonnées se font en trois groupes ainsi chaque randonneur trouvera un groupe adapté à sa condition physique. Le pique-nique reste un moment de convivialité et de partage. Sont proposées également des sorties en refuge sur deux jours.

Les joueurs de boules ne sont pas oubliés : les rencontres pour taquiner le cochonnet se font le mercredi ou jeudi après-midi à Revel sur le parking Guimet. Des concours seront organisés en cours d'année.

En décembre, des membres du Perlet ont participé à l'animation du Téléthon à Revel et St Jean le Vieux.

Comme chaque année la traditionnelle mondaison a rassemblé une centaine de personnes. Soirée animée par le groupe "Atmos'airs" de Revel.

N'oublions pas nos "mouliniers" qui œuvrent à l'élaboration de l'huile de noix qui représente une grande part du budget du club.



### Programme prévisionnel des mois à venir

#### Avril

- Jeudi 18 : visite guidée de l'horloge solaire au lycée Stendhal à Grenoble

#### Mai

- Jeudi 2 : visite guidée du Street Art dans les rues de Grenoble. La visite se fait en tram à partir de Grand Place jusqu'au square des Fusillés.
- Lundi 6 et mardi 7 : atelier culinaire à la salle des fêtes de St Jean le Vieux.
- Jeudi 23 : sortie à la journée en car dans les Dombes. Visite du village de Châtillon-sur-Chalaronne et le parc des oiseaux.
- Mardi 28 : des bénévoles du Perlet encadreront les ateliers de sécurité routière à l'école primaire de Revel.

#### Juin

- Lundi 3 et mardi 4 : atelier culinaire à la salle des fêtes de St Jean le Vieux.

#### Septembre

- Du dimanche 15 au dimanche 22 : semaine des randonneurs dans les Pyrénées. Lac de Bouillouses (Font Romeu) et Puigcerda (Espagne).

#### Octobre

- Jeudi 3 : visite à la journée à Lyon (atelier de la soie et musée des frères Lumières), déjeuner dans un bouchon.
- Samedi 12 : assemblée générale du club salle Guimet à Revel, suivi d'un repas servi à la salle de l'Oursière.
- Et tous les vendredis des randonnées pédestres à la journée pour le bien de vos articulations.

### Rappel des activités proposées par le club :

- **Ateliers culinaires** : apprendre à cuisiner des spécialités
- **Ateliers informatiques**
- **Sorties culturelles** : visite de musées, monuments,...
- **Conférences** : divers sujets...
- **Animations diverses** : Mondaison, sortie nocturne en raquettes, concours de boules, organisation de repas...
- **Séjours** : séjours raquettes, semaine des randonneurs
- **Après-midi créatif et jeux** : le mercredi à la cantine en période d'hiver
- **Pétanque**
- **Randonnées en raquettes** : les vendredis à la journée lorsque la neige a fait son apparition.
- **Randonnées pédestres** : les vendredis à la journée. (Trois groupes de marcheurs de niveaux différents)

Pour bénéficier de toutes ces activités il est impératif d'adhérer au Perlet (assurance oblige)

Contact : [le-perlet@revel-belledonne.com](mailto:le-perlet@revel-belledonne.com)

04 76 77 36 24

## La Ferme des Délices ouvre ses portes !

Samedi 4 et dimanche 5 mai de 10h à 18h30



Le premier week-end de mai, les fermes de l'Isère et de Savoie ouvrent leurs portes dans le cadre de l'opération « La Clef des Champs ». La Ferme des Délices se met sur son 31 et vous livre le secret des glaces Caresse et Câline.

### Au programme :

- **A 11h** : atelier fabrication de crème et de beurre, avec le lait frais de nos vaches
- **A partir 17h30**, on s'occupe des animaux : traite de notre vache Mélodie, et service de repas pour veaux, vaches, cochons !
- **Et toute la journée**, des visites guidées de la ferme vous sont proposées. Du verger aux étables en jetant un œil par la fenêtre du laboratoire nous vous ferons découvrir toutes les étapes de la fabrication de nos glaces et sorbets, pour terminer par une dégustation bien méritée !

Pour régaler les papilles : buvette et petite restauration sur place autour du produit phare de la ferme, le lait. Crêpes salées et sucrées, glaces, chocolat chaud, bière locale et jus de pommes seront au menu !

Pour enchanter vos oreilles, les cloches de nos vaches serviront de tempo aux groupes de musique que nous accueillerons à la ferme pour ce week-end festif :

- **Samedi après-midi** avec **la Jakoukada**, la batucada de Revel qui vous fera danser.
- **Dimanche après-midi** avec **Babaganoush et Guinguette et campagne**, deux groupes de Revel.

Prenez la clef des champs jusqu'à nous, et nos glaces n'auront plus de secret pour vous !

Contact : **Anne-Sophie / 06 85 63 02 08**  
**La Ferme des Délices**  
**Route des Mergers - Revel**

## Apéro Stop

Suite à une annonce postée par un revélois au sujet des transports (voir rubrique "Faites le savoir" sur le site Internet de Revel), un **"Apéro Stop" s'organise à la Grange Freydane jeudi 2 mai à 19h**. Le principe ? Une soirée conviviale autour de la thématique du covoiturage du quotidien à partir de Revel. Les échanges permettront peut être de dessiner les prémices d'alternatives sympathiques et économiques au "chacun dans sa voiture".

Si le nombre de voitures solo sur la route de Revel vous interpelle, si votre facture de carburant s'enflamme, vous êtes les bienvenus à participer à l'Apéro Stop !

Si vous n'êtes pas disponible mais intéressé par la démarche, vous pouvez laisser vos coordonnées au secrétariat de la mairie :

**04 76 89 82 09**

**mairie@revel-belledonne.com**

## La Cure de Légumes, le potager partagé des revélois qui aiment jardiner ensemble

Le potager partagé de la cure entame sa 4ème saison. Le principe reste le même : chacun s'investit dans la mesure de ses possibilités, plante ce qui l'inspire et récolte dans le respect du partage entre tous. C'est également un lieu d'expérimentation : l'été dernier, les cultures en lasagnes ont été une belle réussite.

Au potager, pas d'horaires ou de permanences à respecter : on s'y retrouve parfois seul, parfois en très bonne compagnie. Et les résultats sont bien souvent au-delà de nos espérances !

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez vous signaler auprès de **Renée Moge** :

**renee.moge38@orange.fr**

A bientôt,

**Les jardiniers**



## Grési21 : la transition énergétique, c'est NOTRE affaire à tous !



Signer des pétitions, c'est une manière d'agir; marcher pour le climat aussi. L'étape suivante, c'est de devenir soi-même concrètement acteur de la transition écologique sur son territoire. Ne plus marcher ou signer CONTRE le réchauffement du climat, l'inaction politique, AGIR POUR la production d'énergies renouvelables et la sobriété énergétique.

Sur votre territoire du Grésivaudan, Grési21, société citoyenne pour la transformation énergétique, offre la possibilité à ceux qui veulent passer des discours aux actes de le faire.

Avez-vous remarqué les panneaux solaires installés depuis un an sur les toitures de l'église et de la bibliothèque ?

En 3 ans, 40 toitures publiques et privées en ont été équipées grâce à l'investissement citoyen d'habitants du Grésivaudan, au sein de la centrale villageoise Grési21. Cela représentera une production de 650 MWh en 2019, soit la consommation électrique de 250 foyers (hors chauffage). Dans 5 ans nous devrions atteindre 5 GigaWh (2000 foyers) avec des centrales solaires et hydrauliques.

Et ce n'est pas tout ! Depuis janvier nous travaillons sur les moyens d'aider tous les habitants du Grésivaudan à faire des économies d'énergie.

**Chaque citoyen peut décider** de devenir aujourd'hui producteur d'énergies renouvelables locales ou facilitateur d'économies d'énergie, en prenant une (des) action(s) dans Grési21, ou en s'impliquant dans le fonctionnement de la société qui est entièrement gérée par des bénévoles.

Grâce au bénévolat de ses membres, votre argent est exclusivement investi dans la production d'ENR sur le territoire, sans frais de fonctionnement. Pour tout savoir visitez notre blog :

[gresi21centralesvillageoises.com](http://gresi21centralesvillageoises.com)

### L'équipe de Grési21

#### **Vous souhaitez simplement discuter ?**

Contactez-nous par mail à : [gresi21@centralesvillageoises.fr](mailto:gresi21@centralesvillageoises.fr) ou par téléphone au : 06 34 25 67 89, nous vous recontacterons.

#### **Vous voulez agir ?**

Un peu, beaucoup, passionnément, de temps en temps... tout est possible avec les bénévoles de Grési21.

#### **Vous voulez en savoir plus sur les enjeux de la transformation énergétique ?**

Venez voir le film "après-demain" qui sera présenté à l'espace Aragon le 14 mai et suivi d'un débat (voir infos sur le blog).

#### **Et si votre curiosité est telle que vous aimeriez savoir qui nous sommes en vrai ?**

Venez à notre **AG le 15 juin de 9h à 13h à Crolles**. Une conférence sera proposée et suivie par un apéro convivial.

## Paysan cherche foncier...



Bonjour,

Ma famille et moi habitons Revel, nos enfants sont scolarisés à l'école du village et au collège de Domène, et cette année je m'installe paysan (production d'agneaux). Nous sommes donc à la recherche d'une 10e d'hectares de prés pâturables pour débiter, et pourquoi pas les bâtiments (habitation et exploitation) qui vont avec. Nous étudierons toute proposition : reprise progressive, fermage, vente... pourvu que mes brebis et ma famille nous y sentions bien.

Il s'agit d'un projet sérieux et durable, je suis à votre disposition pour vous le présenter autour d'un café ou autre, vous pouvez me contacter :

**Christian / 07 57 41 39 56 / [habiterArel@sfr.fr](mailto:habiterArel@ sfr.fr)**

Merci par avance !

## R de récup', la recyclerie créative de Pontcharra

C'est décidé : en 2019, j'agis pour la planète... près de chez moi et sans que ça me coûte (au contraire !). Comment ? En adoptant l'achat d'occasion à R de récup', la recyclerie créative de Pontcharra. Attention : trouvailles et rencontres au Rendez-vous !

Gérée par une association à but non lucratif, R de récup' est un chantier d'insertion employant 3 permanents et 13 salariés en insertion. Grâce à leur action et depuis sa création en juin 2017, plus de 200 tonnes d'objets ont été détournées des bennes et remises en circulation (vendues ou recyclées) : vêtements, accessoires, livres, jouets, vaisselle, déco, mobilier... Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets !

### R de récup' propose en outre des Rendez-vous réguliers :

#### R de retouch'

Le 3ème samedi du mois de 10h à 12h. Salarié-e-s et bénévoles vous aident à vous servir d'une machine à coudre et à réaliser de petits travaux de couture (lingettes réutilisables, sacs en tissus, etc.).

#### R de répar'

Le 1er samedi du mois, de 10h à 12h. Apportez votre électroménager en panne, des bénévoles vous aident à le réparer. Participation libre si l'appareil remarche.

#### C'est où ?

A Pontcharra, au 90, rue de la Ganterie, dans le village d'entreprises du Bréda (10 minutes à pied de la gare et du centre ville).

#### C'est ouvert quand ?

La boutique de 450m<sup>2</sup> est ouverte le mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin de 9h30 à 13h.

Les apports (pour donner ce qui est encore en bon état mais ne vous sert plus) sont ouverts le mardi de 14h à 17h30, le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 13h.

#### Vous vous déplacez ?

Oui, en déchèteries : à Crolles le mercredi, vendredi et samedi de 14h à 17h, Pontcharra le mercredi de 9h30 à 11h30, Le Touvet le samedi de 14h à 17h et Francin le samedi de 9h à 11h30.

**Si vous avez beaucoup d'objets et meubles à donner, nous pouvons également venir chez vous pour un débarras.** Enfin, nous pouvons organiser chez vous, sur votre lieu de travail, dans votre collectivité ou association, des P'tits R de redonn' : un rendez-vous convivial où chacun donne ce qui ne lui sert plus et reprend gratuitement ce qui lui fait envie. Nous emportons ensuite ce qui n'a pas pas trouvé preneur pour le remettre en circulation.



Au plaisir de prochaines Rencontres Résolument Ressourcées !

Contact : [info@rderecup.com](mailto:info@rderecup.com) / 06 49 99 05 46.

Suivez-nous au jour le jour sur Facebook et sur notre site : [rderecup.com](http://rderecup.com)



## Nouvelles des Horizons

L'exploration autour des Hommes et de la Terre.



Jeune revélois de 26 ans aujourd'hui expatrié dans le sud-ouest, je suis fier de présenter à la commune qui m'a vu grandir l'association Nouvelles des Horizons et son premier projet de série documentaire. Nouvelles des Horizons, c'est une exploration, un périple autour de trois continents pour questionner la relation de l'Homme à la Nature, et la notion de "Vivant" que nous avons construite dans notre société. En nous allouant un budget carbone et en favorisant les transports et

hébergements locaux, nous expérimentons aussi des moyens de limiter notre empreinte carbone (objectif zéro avion !).

Pendant 2 ans, nous serons deux à parcourir l'Asie, l'Afrique puis l'Amérique à la rencontre des peuples autochtones ayant conservé le mode de vie de leurs ancêtres ainsi que des "experts de la Nature" qui ont choisi de consacrer leur vie à l'environnement et au Vivant.

De ces témoignages, nous réaliserons une série d'épisodes que vous pourrez retrouver toutes les deux semaines sur notre site web. Notre objectif ? Sensibiliser à la nécessité de renouer des liens avec notre environnement et notre écosystème mais aussi montrer quels types de liens il est possible de recréer, à un niveau physique et pourquoi pas émotionnel, ou spirituel.

Nous travaillons aujourd'hui avec la mairie Revel pour proposer à une classe de l'école de nous suivre tout au long de cette aventure. Vous pourrez suivre notre avancée dans les prochains Revel Dialogue et nous serons heureux de vous retrouver à notre retour. Nous organiserons en effet une conférence et une exposition à Revel pour revenir sur notre expérience et échanger autour de la connexion entre l'homme et son environnement.

Date de lancement officiel : août 2019 !

**Pour que ce projet voie le jour dans les meilleures conditions, nous menons actuellement une campagne de financement participatif ouverte jusqu'au 16 avril sur la plateforme Proarti.**

Si vous aimez ce projet, souhaitez nous suivre pendant ces deux années d'exploration, et avoir accès à des épisodes exclusifs, c'est par ici :

[www.proarti.fr/collect/project/nouvelles-des-horizons/0](http://www.proarti.fr/collect/project/nouvelles-des-horizons/0)

On a besoin de vous !

Merci à la Mairie de Revel pour la confiance qu'elle nous accorde.

A très bientôt !



**Benjamin Courdier et Julia Pedefer**

## Conférence “Artistes - femmes, peintres et photographes : période de passage à la modernité (1880-1920)“

**Salle des fêtes de Bernin, jeudi 11 avril à 19h. Entrée libre.**

Au cours de l'histoire, les artistes femmes ont dû se protéger sous divers déguisements, se faire chaperonner, inventer divers systèmes pour se former,



Marie Bashkirt

voyager, se faire connaître... Il leur faut faire encore face au regard masculin qui scrute, corrige, évalue leur œuvre au même titre que leur personne ! Pourtant, elles font partie (ou non) de tous les grands mouvements artistiques de leur temps, ... pleinement, et avec talent : Fauvisme, Cubisme, Expressionnisme, Précisionnisme, Art Déco... et autres mouvements d'avant-gardes...

Dans le cadre de ses conférences mensuelles, L'Université Inter Communale Grésivaudan ([www.uicg.fr](http://www.uicg.fr)) vous propose cette conférence présentée par Béatrix BURLET et Marie-Josée FROMENT, historiennes de l'art et enseignantes à l'UICG.



Germaine Krull

## La force de l'eau, la force de l'art

**Visite guidée de la Maison Bergès-Musée de la Houille blanche, dimanche 14 avril de 15h30 à 16h30, sous la conduite d'un guide professionnel.**

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques, l'ancienne habitation de la famille Bergès vous plonge dans le bouillonnement intellectuel, technique, social et artistique de l'entre-deux siècles : la fin du 19e et le début du 20e.

Vous partez à la rencontre d'Aristide Bergès, promoteur de la houille blanche et de l'hydroélectricité.

Réservation conseillée : nombre de places limité.

Tarif : 3,80 € par personne, gratuit pour les moins de 18 ans.

Tél : **04 38 92 19 60**



## Chapo Chapo - Cirque Musical par “Les nouveaux nez & Cie“



**Hexagone de Meylan, vendredi 10 mai.**

« Chercher la musique du plateau qui nous mettra en mouvement, se déséquilibrer, laisser tomber et rattraper pour accéder aux faux-pas, à la fantaisie, à l'imaginaire, à la singularité de chacun qui me paraît une porte d'entrée vers l'univers clownesque. » — Alain Reynaud

La musique sera au centre de cette création qui ouvrira la porte à des invités venant du monde du cirque. Jonglerie et acrobatie viendront bousculer l'harmonie apparente des musiciens et de la chanteuse.

## La lune de sang

*Dans l'éclat du diamant l'astre du jour a rendu invisible celui de la nuit qui s'était éclipsé dans sa robe de taffetas mordoré. Il ne fut accusé d'aucun crime de poignard, d'aucune trahison.*

La météo, ce soir-là, avait annoncé une belle nuit de sang. Il régnait dans le noir une atmosphère de drame. Pas celle de la Saint-Barthélemy, pas un soir de lune de miel. Celui d'une lune de sang. Tout un peuple de somnambules alla se coucher dans l'inquiétude des nuits trop obscures. La folie de la haine envahissait les esprits chagrins. Tenu au secret de l'astrologie quand s'ouvrit le grand bal des horoscopes, ces dames du scorpion et ces messieurs de la vierge franchirent les premières barrières d'étoiles. L'avenir ne se dessinait pas dans le ciel. Chacun attendait la révélation. Toutes les têtes s'étaient tournées vers la lune rougie de confusion à la vue de la longue procession allant à sa rencontre sous la voûte céleste.

Le taureau suivait le bélier, la balance clopin-clopant, en retard, se pressait derrière le poisson. Les sagittaires dans des accoutrements burlesques suivaient les gémeaux, le lion faisait des farces et pinçait les fesses du verseau. Solitaire, il fermait la marche. Les potins de la commère allaient bon train. La presse tout entière se faisait l'écho de cette agitation.



On attendait la déclaration du président, le dieu de la Terre et du ciel. Lui qui avait tout pouvoir devait apparaître sur les petits écrans du grand nuage de la communication. Pareil à l'astre du jour, lorsqu'il prit la parole, il voila la réalité. Alors la lune de sang prit le poignard et suivie par son peuple elle l'enfonça profondément dans le dos du régnant. Il s'ensuivit une guerre civile. Ceux qui portaient les signes du zodiaque sur leurs poitrines s'affrontèrent avec ceux réunis sous la bannière des fascistes.

Depuis ce jour la lune disparut du ciel.

Le soleil bien timide n'apparaissait que rarement. Il n'y eut plus de signes du zodiaque dans le ciel ; tous avaient été arrêtés et jetés en prison. Plus personne n'attendait la sortie des hebdomadaires, les horoscopes avaient disparu des kiosques, avec eux les artistes. Mais un jour, un poisson rouge eu l'audace de confectionner dans un papier vert un avion à réaction en forme de cœur. Il le lançât si loin et si haut, pour être vu de toutes et de tous de la planète Terre, qu'un grand cri de joie illumina le ciel. Le mimosa, le coquelicot, le myosotis, les plus belles fleurs comme les animaux, ce même jour avaient pris leurs couleurs de printemps. Non, ce n'était pas une révolution, ce mouvement qui agitait nos énergies, mais une grande force d'amour et de paix pour ceux et celles qui ne croient plus en notre humanité.

**Alain De Borniol**

## Côté pile...et face...

Ca y est,... me voilà officiellement terminée, flanquée de mon bardage gris et couverte en bacs acier coordonnés. Mes voisines ont toutes des murs de couleur beige, ou pierre, et de beaux toits rouges. Pas moi... c'est triste. Plantée là, dans un ancien jardin, à côté d'un vieux bassin.

De là où je suis, j'aperçois l'huilerie, un beau bâtiment en pierre, avec son toit en tuile, bien pentu et débordant suffisamment pour protéger sa façade. Surement moins bruyant que le mien et bien mieux adapté aux hivers. Encore que,..... me direz-vous avec le réchauffement climatique, la neige ne tombe plus aussi souvent et surtout en moindre quantité.

Il faut reconnaître que d'un point de vue climat, l'énergie gaspillée lors de mon chantier n'a pas vraiment contribué aux économies d'énergie. Je suis pourtant au coeur d'un village classé étoilé..... Et un, des premiers du Département. C'était plutôt : éclairages à toutes heures. Et que je te laisse la lumière allumée des week ends complets, idem, pour ma voisine la Mairie; parce qu'elle aussi ressemble à un sapin de Noël avec ses grandes fenêtres éclairées toutes les nuits.

Mais pas que... Et que je te laisse mon isolation se tremper. Et que j'utilise des chutes de laine de verre, couci-

couça pour isoler des pans entiers de mes murs et sans même les joindre... Bon, ça me direz vous..., c'est sur les factures de demain qu'ils vont le voir. Mais pour ce qui est du passé ou du présent ... Et que le chauffage fonctionnait dans le bungalow des ouvriers, mais porte ouverte, bien sûr puisqu'on était en hiver.... Et que par deux fois le tuyau d'arrivée d'eau, au bungalow de chantier, a été arraché (chaque fois un weekend avec les riverains qui n'arrivaient pas à joindre le service technique) l'eau, si précieuse, qui coule pendant des heures... parce que là, on était en été, et en période de restriction.



A côté de ça, mon chantier n'a pas non plus été un cadeau pour mon voisinage : empiètements de toutes sortes dans le jardin le plus proche, interdiction de rester dehors les jours où la grue était utilisée, stockage de matériaux, passage d'engins ...

Et c'est sans parler à la fin, (sur mon côté pile), de mes tuyaux d'écoulement des eaux de pluie de mon toit, et de la bande de propreté de mon mur, qui empiètent sur le

terrain d'à côté (pour ça, au voisin, on avait « oublié » de le prévenir)...

Sur le côté face je suis grise, et un peu de bois vient me donner de la couleur locale, mais.... sur le côté pile... toute grise... c'est triste. Je ressemble à une grosse verrue posée sur le visage d'un si joli village.

Vous m'avez reconnue,... je suis la nouvelle école et je fais ce triste constat, alors que j'aurais tant aimée me fondre dans le paysage, m'intégrer dans le patrimoine, et conserver à ce village son authenticité. J'espère tout de même être pratique et adaptée à ma fonction, et à ses occupants.

**P. Carrera**

## Quelques éléments de réponse :

Suite à cette interpellation je tiens à donner quelques éléments de réponse.

La construction d'un nouveau bâtiment, d'autant plus au coeur du village, modifie l'environnement. Nous avons fait des choix esthétiques qui, bien qu'ils aient été mûrement réfléchis en équipe, vont plaire à certains et déplaire à d'autres.

Par ailleurs nous avons travaillé avec la famille Carrera pendant la phase d'élaboration du projet afin de prendre en compte l'impact que pouvait avoir le projet sur leur lieu de vie. Parmi les projets proposés par différents architectes, nous avons choisi celui le moins impactant au niveau visuel et demandé de rabaisser la hauteur du projet initial du bâtiment de l'école.

Concernant le gaspillage énergétique, sur un chantier ce sont les entreprises qui mènent les travaux qui sont responsables de l'utilisation de l'eau et de l'électricité et ce sont elles qui payent ces charges sur la durée du chantier. Nous avons régulièrement alerté les entreprises sur le fait

que les lumières ou le chauffage restaient allumés et nous sommes souvent allés les éteindre nous-même... mais cela reste de leur responsabilité.

Notre objectif était de donner aux enfants de Revel de bonnes conditions de travail dans des locaux adaptés. Les enseignants et les enfants de l'école sont ravis des nouvelles conditions de travail qui leur sont proposées.

Je me suis personnellement fortement impliqué dans l'accompagnement des riverains tout au long de la réalisation de ce projet. Conscient que cette construction allait impacter l'environnement immédiat de la famille Carrera, j'ai rencontré cette famille à plusieurs reprises afin de lui présenter l'évolution des différentes phases de réflexion (lui montrant parfois les plans avant de les montrer au reste de l'équipe pour pouvoir prendre en compte son avis). L'intérêt général bouscule parfois l'intérêt particulier, et je suis personnellement déçu de cette réaction écrite qui ne reflète pas la réalité de la prise en compte de l'intérêt particulier que nous avons eu dans ce projet.

**Bernard Michon**

### vendredi 19 avril 2019

- **Déchetterie mobile** : Permanence à St Jean le Vieux, route du Balcon / Le Grésivaudan / 9h-12h et 13h-15h

### samedi 27 avril 2019

- **Chantier entretien des sentiers** / Castors du dimanche / 8h à 12h

### jeudi 2 mai 2019

- **Apéro Stop** / Grange Feydane / 19h

### week-end des 4 et 5 mai

- **La Clef des Champs : ferme ouverte à la Ferme des Délices** / 10h à 18h30

### mercredi 8 mai 2019

- **Commémoration au Monument aux Morts** / Mairie / 11h30
- **Représentation théâtre pré-ados** / AFR / Grange Freydane / 18h30

### mardi 14 mai 2019

- **Réunion de préparation de la fête de l'école** / APE

### vendredi 17 mai 2019

- **Déchetterie mobile** : permanence à St Jean le Vieux, route du Balcon / Le Grésivaudan / 9h-12h / 13h-15h

### week-end des 18 et 19 mai

- **Week-end Théâtre** / AFR / Salle de l'Oursière

### samedi 25 mai 2019

- **Chantier entretien des sentiers** / Castors du dimanche / 8h à 12h
- **Fête du Sport** / ROC / Espace Guimet / 13h30 à 19h

### dimanche 26 mai 2019

- **Elections Européennes**
- **Audition guitares et ateliers musicaux** / Monica Honle

### vendredi 14 juin 2019

- **Coup de pouce & Coup de passion** : date limite des dossiers / CCAS

### samedi 15 juin 2019

- **Inauguration école-mairie / spectacle école primaire** / Mairie & Ecole primaire / à partir de 10h
- **Revel en Fête avec scène ouverte** / AFR
- **AG de Grési21** / Grési21 / Crolles / 9h à 13h

### vendredi 21 juin 2019

- **Fête de l'école** / APE / 17h à 22h

### samedi 22 juin 2019

- **Soirée de la St Jean** / Comité des Fêtes de St Jean le Vieux
- **Spectacles activités AFR** / Salle de l'Oursière

### samedi 29 juin 2019

- **Concours de Boules Tout Terrain** / C9 / Espace Guimet / 18h

## Infos utiles

### Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09

Email : mairie@revel-belledonne.com

### Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 08h30 - 11h30

Vendredi : 14h00 - 18h00

### Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67

services-techniques@

revel-belledonne.com

### Service Animation

3-13 ans : 06 87 71 53 04

11-17 ans : 06 37 77 58 39

### Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

### Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

### Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur

<http://revel-belledonne.com/mairie>

